

Charte de Confidentialité et de Protection des données à caractère personnel.

Table des matières

| | |
|---|---|
| 1. Préambule | 3 |
| 2. Données collectées..... | 3 |
| 3. CHARTE DE CONFIDENTIALITE ET DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL | 4 |
| 3.1. ARTICLE 1 : CONFORMITÉ A LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS | 4 |
| 3.2. ARTICLE 2 : PRINCIPES RELATIFS A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL..... | 4 |
| 3.3. ARTICLE 3 : RESPONSABLE DU TRAITEMENT | 4 |
| 3.4. ARTICLE 4 : INFORMATION DES PERSONNES CONCERNÉES | 4 |
| 3.5. ARTICLE 5 : DUREE DE CONSERVATION DES DONNÉES..... | 5 |
| 3.6. ARTICLE 6 : DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES..... | 5 |
| 3.7. ARTICLE 7 : FORMALITÉS AUPRÈS DES AUTORITÉS DE CONTRÔLE | 6 |
| 3.8. ARTICLE 8 : SECURITE ET CONFIDENTIALITE DES DONNEES COLLECTEES ET DES COMMUNICATIONS DE DONNEES..... | 6 |
| 3.9. ARTICLE 9 : SOUS-TRAITANCE..... | 7 |
| 3.10. ARTICLE 10 : DONNEES SENSIBLES | 7 |
| 3.11. ARTICLE 11 : DONNEES RELATIVES A DES MINEURS | 7 |
| 3.12. ARTICLE 12 : VIOLATION DES DONNEES..... | 7 |
| 4. Annexe 1 : durées de conservation par catégorie de finalités..... | 8 |

1. Préambule

La présente Charte (ci-après « la Charte de confidentialité et de protection des données à caractère personnel ») définit les engagements de la mutuelle Mutlor pour la protection des données personnelles.

MUTLOR informe également les personnes des procédés de collecte et d'utilisation de leurs données personnelles et des options dont elles bénéficient à cet égard.

MUTLOR respecte la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée et des données personnelles. La collecte et le traitement des données personnelles se font dans le respect de la loi «Informatiques et Libertés» du 6 janvier 1978, modifiée par le règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016.

MUTLOR a mis en place cette Charte afin que les personnes puissent communiquer des informations personnelles en toute confiance et en toute confidentialité, conformément aux finalités prévues.

MUTLOR se réserve le droit de modifier cette Charte en fonction de l'évolution de ses services et de la législation en vigueur. Toute modification de cette Charte sera mise à jour. La dernière mise à jour date du 23 janvier 2019.

2. Données collectées

MUTLOR est amené à demander des informations personnelles indispensables au traitement des demandes.

MUTLOR collecte les données que les personnes communiquent notamment :

- au passage par son site internet
- lors du remplissage de l'un de ses formulaires
- lors d'une demande de mise en relation
- lors d'enregistrements de toutes les correspondances et communications comprenant les appels téléphoniques, les messages électroniques, les messageries instantanées
- les communications sur les réseaux sociaux ou tout autre type d'échanges et de communications
- lors d'une inscription à la newsletter

L'adresse IP (numéro d'identification attribué sur Internet à un ordinateur) est collectée automatiquement. Les personnes sont informées que le service est susceptible de mettre en œuvre un procédé automatique de traçage (Cookie), auquel elles peuvent faire obstacle en modifiant les paramètres concernés de leur navigateur internet.

3. CHARTE DE CONFIDENTIALITE ET DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

3.1. ARTICLE 1 : CONFORMITÉ A LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

MUTLOR s'engage à respecter les dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 à l'occasion de toute collecte, traitement, mise à disposition et partage de données à caractère personnel sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit.

3.2. ARTICLE 2 : PRINCIPES RELATIFS A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

MUTLOR s'assure pour chaque traitement que les données à caractère personnel ont été collectées pour une finalité déterminée, explicite et légitime, que les personnes concernées ont été informées conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés, modifiée par le règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 et que leur consentement a été recherché et obtenu pour chaque finalité donnée dès lors que celui-ci est requis par la loi. Ce consentement est libre, spécifique et informé.

En particulier, dans le cas où des coordonnées de personnes physiques sont collectées, elles ne pourront être utilisées ou cédées à des fins de prospection directe sans le consentement préalable de ces personnes.

MUTLOR s'assure que les données à caractère personnel collectées sont pertinentes et proportionnées à la finalité poursuivie par le traitement.

3.3. ARTICLE 3 : RESPONSABLE DU TRAITEMENT

MUTLOR est responsable des traitements au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, collecte et traite des données personnelles.

Ces données sont nécessaires à MUTLOR pour assurer la finalité des traitements.

3.4. ARTICLE 4 : INFORMATION DES PERSONNES CONCERNÉES

Au moment de la collecte de données personnelles, les personnes sont invitées à consulter la présente charte, mise à disposition sur chacun des supports utilisés.

Ainsi, les personnes sont informées :

- de la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées

- du caractère obligatoire ou facultatif des réponses demandées et des conséquences éventuelles à leur égard d'un défaut de réponse
- des types de destinataires ou catégories de destinataires des données
- de ce qu'elles disposent de droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au regard du traitement de données à caractère personnel et de la manière dont elles peuvent exercer ces droits par l'intermédiaire d'une adresse email dédiée : contact@mutlor.fr
- le cas échéant, des transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un État non membre de la Communauté Européenne.

MUTLOR utilise les données à caractère personnel uniquement si les personnes y ont consenti ou que cette utilisation repose sur l'un des fondements juridiques prévus par la loi

- La protection des intérêts légitimes
- L'exécution d'un contrat conclu ou d'un engagement au titre duquel les personnes et/ou MUTLOR se sont engagés
- Le respect d'une obligation légale ou réglementaire ;
- La préservation de l'intérêt public, comme la prévention ou la détection d'une fraude ou d'un délit financier

MUTLOR est susceptible d'enregistrer et de conserver les conversations avec les personnes, y compris les appels téléphoniques, les lettres, les messages électroniques, les chats en direct, les conversations vidéo et tout autre type de messagerie afin de vérifier les instructions des personnes. Il est également susceptible d'évaluer, analyser et améliorer ses services, de former ses collaborateurs, de gérer les risques ou prévenir et détecter les fraudes et autres délits financiers à partir de ces données.

3.5. ARTICLE 5 : DUREE DE CONSERVATION DES DONNÉES

MUTLOR conserve les données des personnes tant qu'elles utilisent ses services. MUTLOR est également susceptible de les conserver même si les personnes décident de ne plus utiliser les services, notamment pour se conformer à la législation applicable, pour défendre les intérêts des personnes ou faire valoir leurs droits.

Certaines données pourront être conservées pour une durée supplémentaire pour la gestion de réclamations et/ou contentieux ainsi que pour répondre aux obligations légales ou réglementaires ou encore pour répondre à des demandes d'autorités habilitées.

Les données comptables pourront être conservées pendant une durée de dix (10) ans conformément à la réglementation applicable.

[Annexe 1 : durées de conservation par catégorie de finalités]

3.6. ARTICLE 6 : DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

MUTLOR agissant en tant que responsable de traitement, met en place des procédures qui permettent aux personnes concernées d'exercer les droits d'accès de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de la portabilité et d'opposition, conformément aux articles 15 à 21 du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.

MUTLOR s'engage à accuser réception, dans un délai 10 jours, de toute demande relative aux droits des données personnelles et à en effectuer le traitement dans un délai maximum de 2 mois.

Toute demande relative aux droits des données personnelles doit être adressée à l'entité responsable du traitement à l'adresse :

MUTLOR - 11 rue du Colonel Merlin CS 21415 54414 Longwy-Cedex

ou par email à : contact@mutlor.fr

3.7. ARTICLE 7 : FORMALITÉS AUPRÈS DES AUTORITÉS DE CONTRÔLE

MUTLOR s'engage à satisfaire à toutes dispositions en vue de la nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPO). Toutes questions relatives au traitement des données personnelles peuvent être adressées à : contact@mutlor.fr

3.8. ARTICLE 8 : SECURITE ET CONFIDENTIALITE DES DONNEES COLLECTEES ET DES COMMUNICATIONS DE DONNEES

MUTLOR s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires en vue de garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données à caractère personnel collectées et à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées aux fins de restreindre les risques de perte, de déformation, de détérioration ou de mauvaise utilisation de celles-ci, ainsi que les risques d'accès aux données par des tiers non autorisés.

Les accès aux traitements de données doivent notamment nécessiter une authentification des personnes accédant aux données, au moyen d'un code d'accès et d'un mot de passe individuel, régulièrement renouvelés.

Les communications de données entre MUTLOR et ses Partenaires, ou entre les Partenaires et tous tiers auxquels seraient ultérieurement communiquées les données à caractère personnel collectées sont opérées par le biais de méthodes sécurisées. Ces méthodes doivent permettre d'assurer la confidentialité, l'intégrité et l'authenticité des informations transmises.

MUTLOR est susceptible de transférer et de divulguer les données des personnes à :

- des sous-traitants, des mandataires ou des prestataires de services qui travaillent pour MUTLOR
- des établissements bancaires, des autorités fiscales, des associations professionnelles, des agences de contrôle de la solvabilité et des agences de recouvrement des créances
- toute personne, société ou autre qui possède un intérêt ou assume un risque au regard ou dans le cadre des produits ou services que MUTLOR fournit aux personnes
- des commissaires aux comptes, des régulateurs, la cellule TRACFIN, la Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, des autorités administratives indépendantes ou des organismes de résolution des litiges et afin de se conformer à leurs demandes

- toute autre personne impliquée en cas de litige au regard d'une opération
- le gouvernement français, les autorités/juridictions judiciaires ou administratives

3.9. ARTICLE 9 : SOUS-TRAITANCE

Dans les cas où MUTLOR ferait appel à des sous-traitants appelés à traiter des données à caractère personnel pour son compte, MUTLOR devra s'assurer que ces sous-traitants présentent des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité mentionnées à l'article 7 ci-dessus et conformément à l'article 28 du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Cette exigence ne décharge toutefois pas MUTLOR de son obligation personnelle de veiller au respect de ces mesures. Le contrat liant le sous-traitant au responsable du traitement devra comporter l'indication des obligations incombant au sous-traitant en matière de protection de la sécurité et de la confidentialité des données, prévoir que le sous-traitant ne peut agir que sur instruction du responsable du traitement, donner lieu à un engagement de confidentialité puis à un procès-verbal de destruction des données à l'issue des opérations.

3.10. ARTICLE 10 : DONNEES SENSIBLES

MUTLOR s'interdit de procéder à toute collecte ou traitement de données à caractère personnel faisant apparaître, directement ou indirectement :

- Les origines raciales ou ethniques
- Les opinions politiques, philosophiques ou religieuses
- L'appartenance syndicale
- L'orientation sexuelle

3.11. ARTICLE 11 : DONNEES RELATIVES A DES MINEURS

MUTLOR s'engage à ne pas collecter de données personnelles sur des mineurs de moins de 16 ans sans inviter ces derniers à demander l'autorisation de leurs parents ou représentants légaux. Pour cela, une mention spécifique apparaîtra sur les documents de collecte dont les cibles sont des mineurs de moins de 16 ans. Cette mention stipulera que le représentant légal consent à la collecte d'informations sur le mineur dont il a la charge.

3.12. ARTICLE 12 : VIOLATION DES DONNEES

Dans le cas avéré de violation des données à caractère personnel ayant eu lieu de manière accidentelle ou illicite, que les données soient détruites, perdues, altérées, ou divulguées, MUTLOR s'engage à déclarer l'incident à la CNIL dans un délai de 72 heures à compter de la prise de connaissance de la violation.

MUTLOR s'engage également à informer les personnes concernées par ces mêmes données personnelles, de l'incident et des risques encourus.

Les personnes peuvent exercer leurs droits en écrivant à :

Mutuelle Mutlor (siège) 11, rue du Colonel Merlin CS 21415 54414 Longwy-Cedex

Mutlor Nancy 6, rue de la Visitation 54000 Nancy

4. Annexe 1 : durées de conservation par catégorie de finalités

| Finalités des traitements de données à caractère personnelles | Fondements légaux de mise en œuvre | Durées de conservation maximales (sauf indications contraires) |
|--|--|---|
| Présentation, contractualisation et gestion de produit d'assurance | Intérêt légitime Obligation légale Exécution contractuelle | 10 ans à compter de la fin de toute relation contractuelle ou du traitement d'une instruction/opération. Cette conservation pourra être augmentée si une autorité ou la défense d'un droit ou d'un intérêt l'exige |
| Gestion des sinistres des produits d'assurance | Intérêt légitime Obligation légale Exécution contractuelle | 10 ans à compter de la fin de toute relation contractuelle ou du traitement d'une instruction/opération. Cette conservation pourra être augmentée si une autorité ou la défense d'un droit ou d'un intérêt l'exige |
| Intermédiation et commissionnement | Intérêt légitime Obligation légale Exécution contractuelle | 10 ans à compter de la fin de toute relation contractuelle ou du traitement d'une instruction/opération. Cette conservation pourra être augmentée si une autorité ou la défense d'un droit ou d'un intérêt l'exige |
| Gestion de l'action sociale | Intérêt légitime Obligation légale Exécution contractuelle | 10 ans à compter de la fin de toute relation contractuelle ou du traitement d'une instruction/opération. Cette conservation pourra être augmentée si une autorité ou la défense d'un droit ou d'un intérêt l'exige |
| Vie des instances | Intérêt légitime Obligation légale | 10 ans à compter de la fin de tout mandat et Cette conservation pourra être augmentée si une autorité ou la défense d'un droit ou d'un intérêt l'exige |
| Recrutement, gestion de carrière, traitement de la paie et gestion du temps de travail | Intérêt légitime Obligation légale Exécution contractuelle | 5 ans à compter de la fin de toute relation contractuelle ou du traitement d'une instruction/opération. Cette conservation pourra être augmentée si une autorité ou la défense d'un droit ou d'un intérêt l'exige |
| Respect de nos obligations (déclarations et états obligatoires) | Obligation légale | 5 ans et cette conservation pourra être augmentée si une autorité ou la défense d'un droit ou d'un intérêt l'exige |